



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Cabinet

Saint-Pierre, le 15 décembre 2016

COMMUNIQUE DE LA PREFECTURE

Météo France a émis un bulletin de **vigilance ORANGE pour vents violents et mer dangereuse**, du vendredi 16 à 7h00 jusqu'au samedi 17 décembre à 3h00 locale.

Des rafales de vent pourraient atteindre les **130 km/heure** vendredi au matin.

Une forte houle est également attendue dans la nuit du jeudi au vendredi et la mer atteindra **7 à 9 mètres** tôt le matin du vendredi 16 décembre 2016.

Ces phénomènes, accompagnés de forts coefficients de marée peuvent occasionner une surcote importante et générer des submersions sur les côtes de l'archipel.

En conséquence, la préfecture recommande :

- de ranger ou de fixer les objets sensibles aux effets du vent ;
- de **limiter vos déplacements en véhicule ou à pied, notamment sur le littoral** (équipement pneus neiges fortement recommandé) ;
- si vous devez vous déplacer, limitez votre vitesse sur la route, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;
- de ne pas vous promener sur le littoral ;
- de ne pas prendre la mer ;
- de vérifier l'attache de vos embarcations.

Les conseils de comportement sont disponibles :

sur le site de la préfecture : [www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr/actions de l'état /sécurité](http://www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr/actions%20de%20l%27etat/securite)
et sur le site de météo-France. www.meteospm.org